



Observatoire Anguille européenne

• Effectifs d'anguilles dans les passes-pièges (2018)



Civelle - Anguillette - Anguille jaune - Anguille argentée

495105 anguilles européennes

PLAGEPOMI 2016-2021

Zone d'Action Prioritaire Anguille



Sites de suivi fonctionnels



Projets de sites de suivi



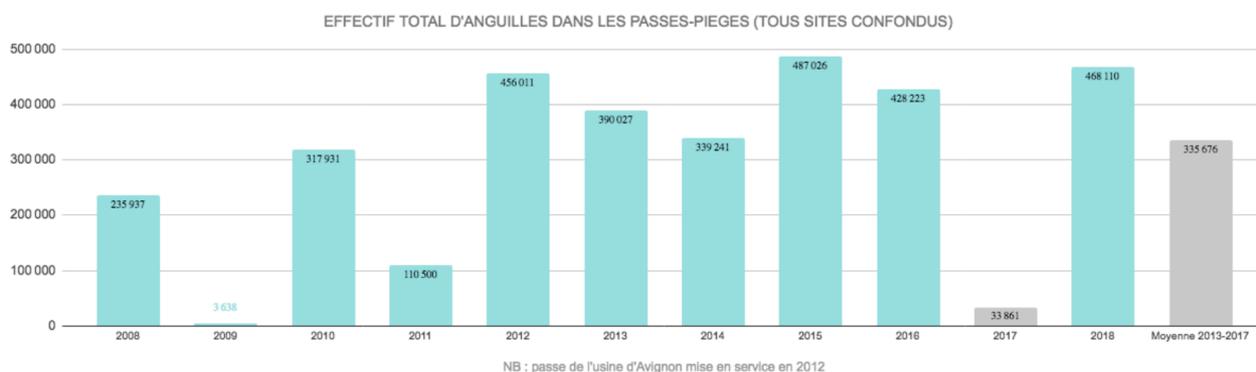
1. RESULTATS GLOBAUX

Les effectifs comptabilisés en 2018 (468 110 anguillettes, dont 931 à Mallemort sur la Duranc) sont en nette hausse par rapport aux effectifs exceptionnellement bas de 2017, qui semblaient au moins en partie liés aux faibles débits du Rhône durant l'hiver 2016-2017 et au printemps 2017 (malgré une crue à 7000 m3/s en novembre 2016).

Les débits soutenus du Rhône de décembre 2017 à février 2018 ont probablement créé un attrait important en mer pour les civelles et l'hydrologie est restée soutenue jusqu'à mi-juillet. La migration au niveau de la station de Beaucaire a été intense et concentrée dans le temps avant la baisse progressive des débits de juillet à septembre.

Les effectifs 2018 sont plus élevés que la moyenne des cinq dernières années, mais les anguilles capturées sont un mélange d'individus arrivés dans le Rhône en 2017 et en 2018. La moyenne des deux dernières années, environ 200 000 anguilles indique même une baisse assez nette du recrutement par rapport aux cinq précédentes où les effectifs annuels étaient dans une fourchette de 330 000 à 490 000 anguilles par an.

L'absence d'attrait à l'entrée du Grau de la Fourcade (et probablement dans d'autres lagunes méditerranéennes) par contraste avec les débits soutenus du Rhône durant l'hiver 2017/2018 pourrait avoir induit un report des civelles vers l'axe rhodanien cette année. Les stations du Rhône en 2018 peuvent donc donner une image trop optimiste de l'arrivée des civelles sur les côtes.



2. RESULTATS PAR SITE

2.1. L'AXE RHÔNE :

• BEUCAIRE :

À la station de Beaucaire, **367 000 anguilles** ont été comptabilisées en 2018, ce qui indique une bonne colonisation du fleuve, mais à relativiser avec les remarques précédentes. On est proche des effectifs des meilleures années (2012, 2015, 2016) de la chronique 2008-2018 en termes d'effectifs migrants (maximum en 2015 avec 416 150 anguilles). Les conditions hydrologiques de 2018 sont comparables à 2015, meilleure année depuis le début du suivi.

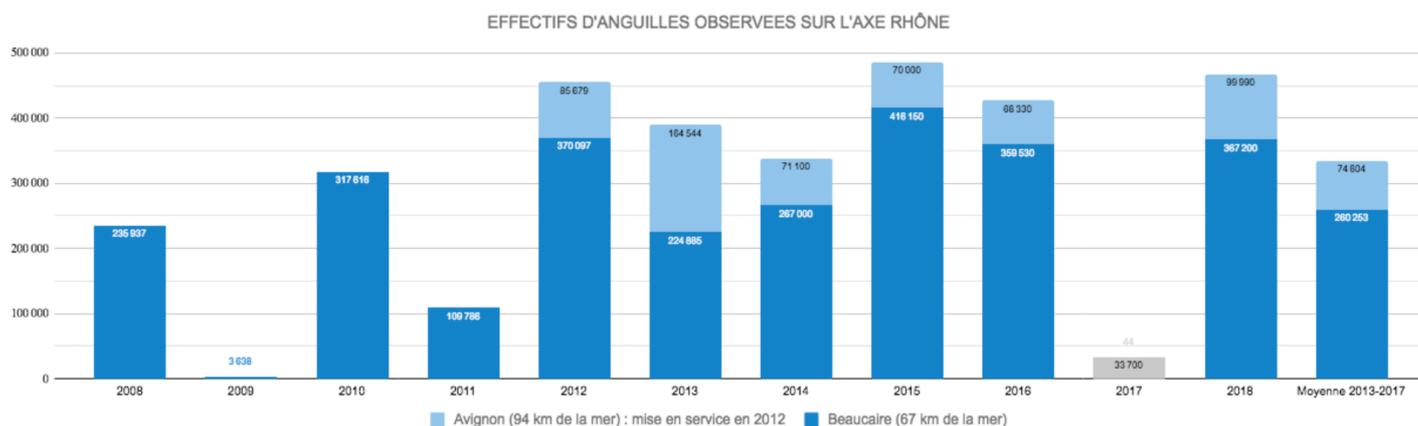
La migration a débuté comme habituellement à partir de mi-mai. Elle a été particulièrement intense en juillet (75% des passages). A partir de septembre elle s'est fortement ralentie avec les faibles débits. Les bas niveaux observés en fin de saison ont d'ailleurs nécessité l'arrêt du dispositif situé en rive gauche (débit < 600 m³/s). Ceci n'a probablement pas eu d'incidence majeure sur la montaison car les analyses montrent que le déplacement des anguilles est nettement réduit en deçà de 1000 m³/s.

• AVIGNON :

La station d'Avignon a enregistré le passage d'environ **100 000 anguillettes** correspondant essentiellement à des individus issus des cohortes 2017 et précédentes (plus forte proportion d'individus 150-200mm).

Les anguilles de l'année sont très peu représentées, leur montée semblant avoir été limitée par l'hydrologie printanière soutenue. En effet, la répartition des débits entre les trois bras du Rhône a une influence sur les effectifs contrôlés dans les passes-pièges (bras de dérivation de Villeneuve, bras usinier d'Avignon où se trouvent les passes pièges, bras de Sauveterre).

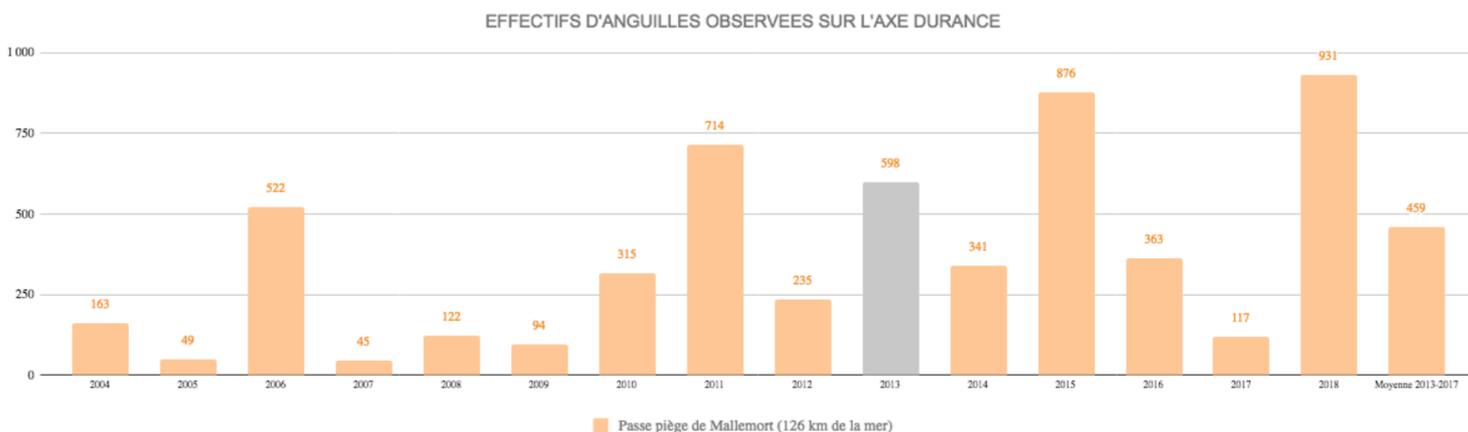
D'avril à septembre, le bras de Villeneuve (sans passe à poissons) alimenté par des déversements fréquents au barrage est resté la majorité du temps plus attractif que celui de Sauveterre et a aussi diminué l'attrait vers le bras usinier de l'usine-écluse d'Avignon où se trouvent les passes-pièges. Ceci est confirmé par la très faible proportion d'anguilles de l'année (environ 8%) à Caderousse, aménagement situé 30 km en amont d'Avignon, par rapport aux années précédentes.



2.2. L'AXE DURANCE :

Sur la Durance, la passe piège du barrage de Mallemort est relativement éloignée de la confluence avec le Rhône (environ 40 km) et à l'amont d'une série d'obstacles, dont un supposé particulièrement impactant pour la montaison des anguilles.

On y enregistre en 2018 le plus grand nombre de passages depuis le début de la chronique (931 individus), peut-être lié aux débits soutenus durant la période de migration. On retient, toutefois une grande différence d'effectifs avec ceux des passes du Rhône. Les anguilles capturées sont issues des recrutements des années antérieures à 2017, ce qui indique un retard à la migration sur cet axe.



3. PROTOCOLE ET MODALITES DE CALCULS

Les dispositifs de type « Passe-piège » sont constitués d'une rampe de reptation à brosses se terminant par un bac de piégeage de 200 litres où sont récupérées les civelles/anguillettes lors des 2 à 5 visites hebdomadaires, d'octobre à décembre puis de janvier à avril (périodes propices à la remontée des civelles). Sur le Rhône, les ouvrages de Beaucaire, Avignon et Caderousse sont équipés chacun de deux dispositifs, l'un en rive gauche, l'autre en rive droite.



Ci-dessus : De gauche à droite, un bac de piégeage, les gammes de tailles ciblées par le dispositif, la passe piège de la rive gauche du barrage de Beaucaire, le substrat en « brosses » de la passe, adapté à la reptation des anguilles
(Crédit photo : Association MRM)

La méthodologie suivante est ensuite appliquée pour chacun des dispositifs : lorsque les effectifs sont suffisants, 3 sous-échantillons d'environ 50 individus sélectionnés au hasard sont réalisés. Les anguillettes du premier sous-échantillon sont mesurées individuellement et d'éventuelles pathologies sont recherchées. Les 3 sous-échantillons sont ensuite pesés un par un. Le reste des individus capturés est ensuite pesé à son tour, et un effectif pourra être estimé à partir des données récoltées sur les 3 sous-échantillons. L'ensemble des anguillettes est ensuite relâché à l'amont du barrage.

La tendance est calculée en comparant l'effectif cumulé de la saison à la moyenne des 5 saisons précédentes. L'augmentation et la diminution sont considérées significatives si elles dépassent l'IC95. Dans le cas contraire, la tendance est considérée stable.

4. OBJECTIFS ET STRATEGIES DE SUIVI

La pêche à la civelle est interdite en région méditerranéenne française. Avant 2003, nous ne disposions d'aucun suivi pérenne. Après une étude de faisabilité couvrant l'arc méditerranéen y compris la Corse, un classement des sites favorables pour l'installation d'une passe-piège à civelles a été établi. Le premier site retenu a été le grau de la Fourcade dans le delta du Rhône où une passe-piège a été installée à l'automne 2003, avec un suivi à partir de janvier 2004. Il s'agit aujourd'hui du seul site de suivi du recrutement en Méditerranée et d'un site index du Plan de Gestion National de l'Anguille.

Toutefois, le grau de la Fourcade étant géré par des vannes, l'entrée des civelles est influencée par la gestion de ces vannes. Dans le cadre du PLAGEPOMI 2016-2021, un projet pour un nouveau site de suivi devrait voir le jour sur une lagune languedocienne dont la connexion à la mer est naturelle (Salses Leucate pressenti).

5. PARTENAIRES TECHNIQUES DU SUIVI



6. RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM
ou
Contactez-nous



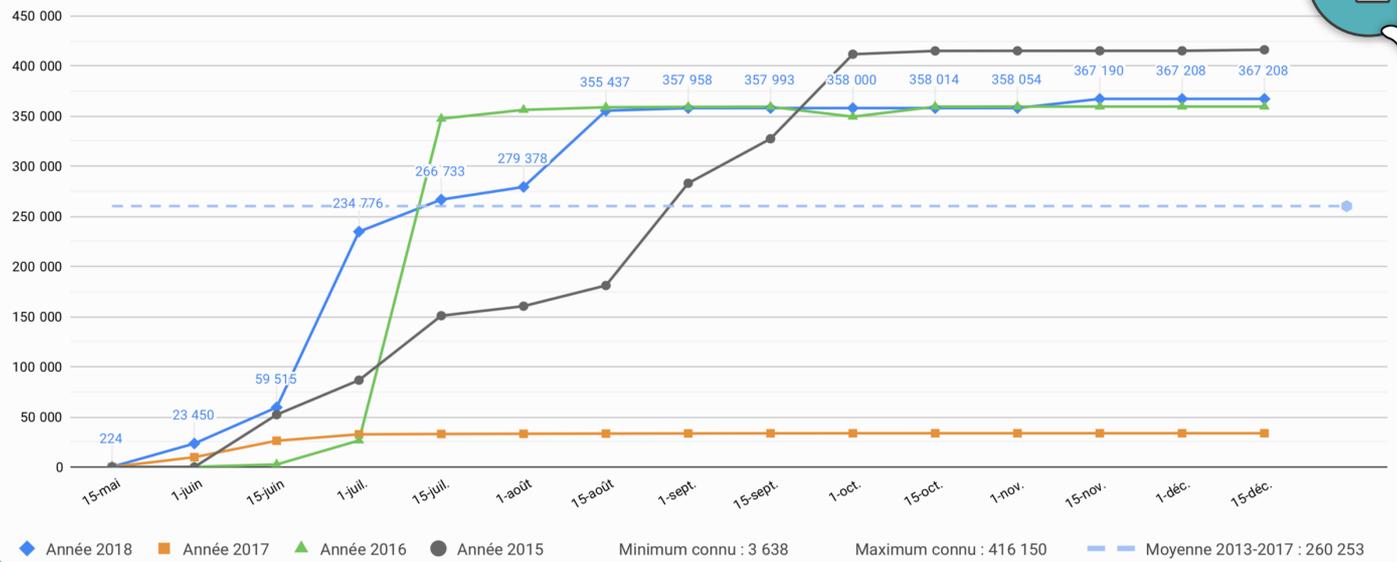
Mail : contact@migrateursrhonemediterranee.org



Tel : 04 90 93 39 32

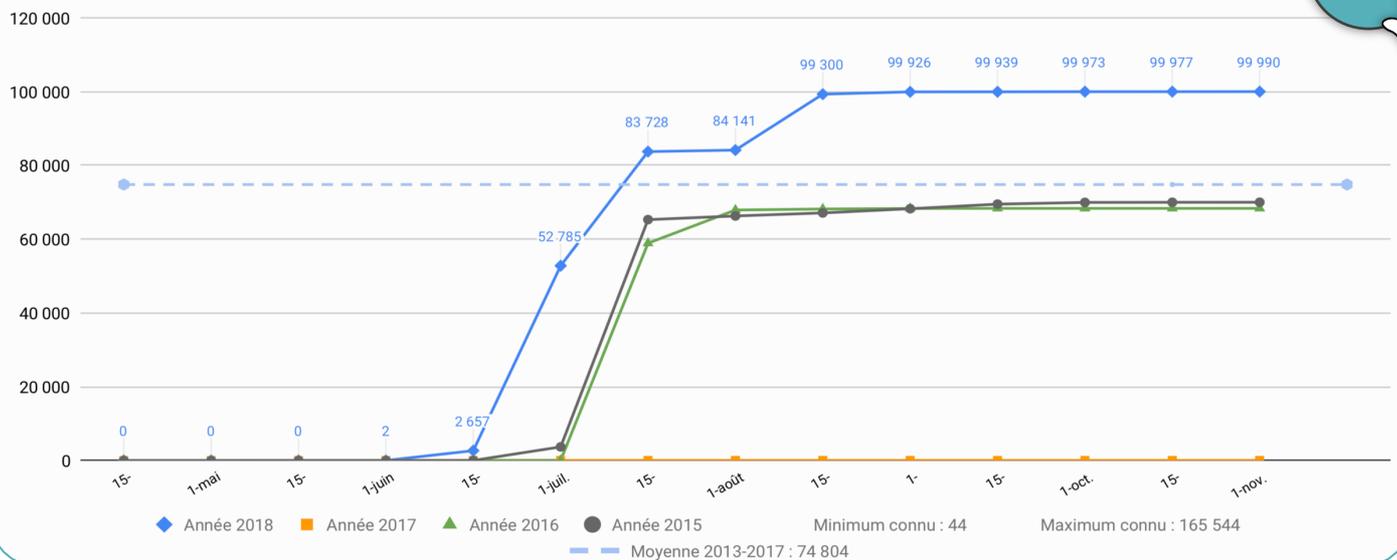
1

EFFECTIFS D'ANGUILLES DANS LA PASSE PIEGE DE BEAUCAIRE



2

EFFECTIFS D'ANGUILLES DANS LA PASSE PIEGE D'AVIGNON



3

EFFECTIF D'ANGUILLES DANS LA PASSE PIEGE DE MALLEMORT

